

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Anne-Marie Inc.		Date d'inspection Le 23 janvier 2026	
Nom de l'établissement Garderie Anne-Marie 2		Numéro de permis 2007100	
Adresse 4572 rue Principale Saint-Antoine NB E4V 1R4		Numéro de téléphone (506) 525-2722	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	25 févr. 2026	
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité observe dans un dossier d'un nouveau membre du personnel un certificat d'éducation à la petite enfance d'un collège qui n'est pas reconnue dans l'Annexe 25 des Programmes reconnus d'éducation à la petite enfance. L'administratrice informe la Mentore en Assurance de la Qualité que l'éducatrice en question travaille dans le domaine de la petite enfance depuis longtemps. La Mentore en Assurance de la Qualité demande à l'administratrice d'envoyer une copie de la reconnaissance de la qualification pour les exigences du certificat d'éducation à l'enfance.			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant l'inspection.
Les éléments suivants ont été vérifiés :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dossiers des membres du personnel.</li> <li>- Les compétences et formation</li> <li>- Les vérifications</li> <li>- Les dossiers administratifs tenus sur les lieux</li> <li>- Les fiches de médicaments</li> <li>- Les médicaments</li> <li>- Santé</li> </ul>
Une discussion a eu lieu avec l'administratrice concernant les éléments de désignation. Le Plan d'amélioration de la qualité est en voie d'être à jour et tous les éducateurs admissibles sont en voie de compléter les 10 heures requises de perfectionnement professionnel pour l'année de renouvellement.
La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les enfants jouer dans l'espace de jeu intérieur et ensuite

## Commentaires généraux

faire la transition pour manger le dîner. Les après-classes étaient présents toute la journée, car c'était, une journée, pédagogique. La Mentore en Assurance de la Qualité a aussi observé les enfants transitionner pour faire une sieste et du temps calme.

original signé par

Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 janvier 2026

Date

original signé par

Pascale Collette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 janvier 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*